Agriculture et Agroalimentaire Canada
Agriculture and Agri-Food Canada

Le Bulletin bimensuel

Le 29 novembre 2002 Volume 15 Numéro 21

SITUATION ET PERSPECTIVES DU BLÉ EN CHINE

En Chine, le blé est la deuxième culture en importance après le riz. Il est à prévoir que l'accession de la Chine à l'Organisation mondiale du commerce (OMC) créera à moyen terme des possibilités pour le Canada d'augmenter ses exportations de blé vers ce pays. Pour 2002-2003, on s'attend à ce que la Chine table largement sur ses stocks reportés pour combler le manque à gagner attribuable à une consommation supérieure à la production intérieure; les importations de blé devraient donc se limiter à 1,9 million de tonnes (Mt). Dans ce numéro du *Bulletin bimensuel*, on examine la structure du secteur du blé de la Chine ainsi que la situation actuelle et les perspectives concernant les exportations de blé canadien vers ce pays en 2002-2003 et à moyen terme.

POLITIQUE AGRICOLE

En Chine, l'agriculture traditionnelle cède progressivement le pas à l'agriculture moderne. L'évolution de l'agriculture chinoise d'une économie planifiée à un système davantage orienté vers l'économie de marché a donné naissance à de nouveaux obstacles à l'efficacité du secteur. Ces obstacles sont dus à un appareil juridique et à un secteur bancaire inadéquats et à l'absence de mécanisme efficace pour la transmission en temps opportun de renseignements sur l'offre et la demande. En outre, les pertes après la récolte dues au mauvais état des installations de stockage, de manutention et de transport sont souvent considérables.

La Chine a cerné plusieurs objectifs qu'elle considère comme indispensables à une production de blé viable. Les voici :
1) amélioration des rendements potentiels et de la qualité du blé; 2) réduction des volumes d'eau d'irrigation et d'engrais; 3) protection de l'environnement accrue grâce à la réduction des épandages de produits phytosanitaires;
4) accroissement de l'efficacité et de la rentabilité de la culture du blé.

Anciennement, le gouvernement chinois protégeait activement ses propres industries en interdisant la vente de toute entreprise d'agri-négoce qu'il jugeait susceptible d'être rachetée par des sociétés étrangères.

Toutefois, dans la foulée de son accession à l'OMC, en décembre 2001, la Chine s'est engagée à ouvrir ses marchés aux denrées agricoles importées. Ses engagements s'inscrivent dans une transition d'envergure vers l'économie de marché. La réforme de la politique intérieure jouera un grand rôle dans l'élargissement de l'accès aux marchés de la Chine. Dans le cas des produits agricoles, la Chine s'est engagée à remplacer les plafonds imposés aux volumes d'importation par des contingents tarifaires, à réduire les droits de douane et à limiter son soutien à l'agriculture.

La COFCO, organisme d'achat centralisé des denrées, continue d'assurer un rôle essentiel dans l'importation du blé, du riz, du maïs et des huiles alimentaires.

PRODUCTION

Le blé se subdivise en deux catégories, le blé de printemps et le blé d'hiver. C'est surtout le blé d'hiver qui est cultivé en Chine. Au cours des cinq dernières années, les superficies ensemencées de blé d'hiver et de printemps ont représenté 90 % et 10 % respectivement des emblavures totales de blé. La culture du blé d'hiver est concentrée dans la province de Henan, dans le centre-est du pays. Cette province représente, tant en superficie qu'en volume, près de 26 % de la production totale de blé de la Chine.

Les superficies récoltées chutent continuellement depuis 1997-1998 et ont reculé à 24,5 millions d'hectares en 2002-2003, soit le plus faible niveau depuis 1966-1967. Plusieurs facteurs sont à l'origine de cette évolution baissière des superficies récoltées. Afin de protéger les superficies de blé de printemps dans le Nord-Ouest de la Chine et de blé de qualité inférieure au sud de la rivière Yantze, le gouvernement chinois a réduit considérablement le montant de son soutien des prix depuis 1999-2000. Comme le gouvernement a décidé d'acheter les céréales en fonction de la qualité, les céréales de qualité supérieure rapportent de meilleurs prix que celles de moindre qualité. Par conséquent, les producteurs chinois se sont tournés vers des cultures de remplacement comme le colza, les légumes frais, les fruits et le coton. De plus, dans les régions productrices de blé du Nord de la Chine, les ressources en eau autrefois amplement suffisantes se sont épuisées, ce qui a contribué à faire grimper le coût des projets d'adduction de l'eau.

CHINE: BILAN DU BLÉ

campagne agricole juillet à juin	**1998 -1999**	**1999 -2000**	**2000 -2001**	**2001 -2002**	**2002 -2003p**
	..... millions de tonnes.....				
Stocks de report	96,2	97,9	102,9	91,9	76,6
Production	109,7	113,9	99,7	93,9	92,0
Importations	0,8	1,0	0,2	1,1	1,0
Offre totale	**206,7**	**212,8**	**202,8**	**186,9**	**169,6**
Utilisation intérieure	108,3	109,4	110,3	108,8	106,1
Exportations	0,5	0,5	0,6	1,5	1,5
Utilisation totale	**108,8**	**109,9**	**110,9**	**110,3**	**107,6**
Stocks de fin de campagne	97,9	102,9	91,9	76,6	62,0

p : prévision de l'USDA, novembre 2002
Source : USDA

Canada

Pour 2002-2003, on évalue la production de blé de la Chine à 92 Mt, en légère baisse par rapport à 2001-2002. Il s'agira de la plus faible production depuis 1989-1990. Cette situation est principalement attribuable à une sécheresse en début de saison et à de fortes pluies en fin de saison. La récolte de blé a été plus endommagée que ne le laissaient entendre les estimations antérieures. La raréfaction de l'eau d'irrigation a contribué à la chute des rendements attendus. Près de 70 % du blé cultivé en Chine est irrigué. Ces dernières années, sous l'influence de la demande croissante d'eau tant pour la consommation urbaine que pour l'agriculture, les nappes d'eau des plaines du Nord de la Chine ont beaucoup baissé et les rivières et réservoirs sont parvenus à la limite de leur capacité. Par voie de conséquence, l'eau d'irrigation coûte désormais cher. Les réductions successives dans les emblavures et la pénurie chronique d'eau d'irrigation ont contribué à faire fléchir la production de blé de plus de 15 Mt par année par rapport aux sommets enregistrés au milieu des années 90. On évalue la production de blé d'hiver à 86 Mt, contre 6 Mt pour le blé de printemps.

RECHERCHE ET VARIÉTÉS

La transition vers un régime de production davantage axé sur le marché a eu un effet sur la qualité du blé semé. Comme les terres agricoles, et désormais les réserves hydriques, sont rares dans les principales régions de production de blé, les agriculteurs trouvent plus rentable, le gouvernement aidant, d'adopter des variétés de blé de haute qualité offrant la possibilité de recettes accrues. Lorsqu'on parle de blé de haute qualité, on fait référence à de nouvelles variétés à forte ou à faible teneur protéique. Ces variétés sont censées se substituer aux variétés de blé à teneur protéique moyenne qui ont dominé la production intérieure au cours des 40 dernières années, lorsque la première préoccupation était le tonnage. Ces nouvelles variétés devraient contribuer à fournir aux meuneries le type de blé requis pour produire des gâteau, des biscuits et du pain de style occidental, ces produits ayant gagné en popularité depuis quelques années. Les nouvelles variétés de blé devraient également contribuer à améliorer la qualité des nouilles traditionnelles, des boulettes de pâte et des pains cuits à la vapeur.

Comme la plupart des variétés cultivées présentent une teneur en gluten moyenne, on constate une pénurie de blé à forte ou faible teneur en gluten. Comparativement aux blés américains et canadiens, les blés chinois font bonne figure quant à leur teneur en protéines, qui atteint jusqu'à 16-17 %. Par contre, à cause des indices inférieurs de gluten et de stabilité de la pâte, la qualité protéique et la qualité boulangère du blé ne sont pas très élevées. Cette situation est principalement due à la constitution génétique des variétés. L'inconvénient du blé à faible teneur en gluten est que sa teneur en protéines n'est pas assez faible. On observe un manque de variétés à teneur en protéines inférieure à 10 %. Qui plus est, les variétés à faible teneur en protéines donnent souvent une pâte peu extensible.

Afin de surmonter cette difficulté, les sélectionneurs chinois ont récemment commencé à croiser des variétés de blé de qualité supérieure avec des variétés à forte teneur en gluten. On recense actuellement en Chine plus de 120 variétés de blé de qualité supérieure; une douzaine de variétés se mesurent aux variétés à forte teneur en gluten mises au point dans d'autres pays. Malgré cela, les niveaux de production demeurent trop faibles, les emblavures sont trop clairsemées, les méthodes de culture accusent de trop grandes différences et les installations de stockage sont inadéquates. Tous ces facteurs donnent lieu à des difficultés liées à une qualité inégale, à un volume de production insuffisant et à des propriétés meunières et boulangères non fiables.

On prévoit que la production de blé de qualité supérieure représentera plus du quart de la récolte 2002-2003, comparativement à un volume pratiquement nul il y a trois ans au plus. Toutefois, à cause du manque d'uniformité du blé de qualité, les meuniers chinois doivent passer des contrats avec des producteurs individuels afin de s'assurer un approvisionnement suffisant. Le blé de qualité supérieure est surtout issu de variétés de blé d'hiver, les variétés de printemps donnant habituellement du blé de qualité inférieure. Les meuniers rapportent que, si les nouvelles variétés de blé hiver de qualité supérieure peuvent effectivement réduire leurs besoins d'importation de blé pour la confection de gâteau, de biscuits et de pain, elles ne peuvent pas éliminer entièrement ces importations. Les meuniers chinois doivent utiliser le blé importé en mélange afin de parvenir au niveau de qualité souhaité.

CONSOMMATION

Entre 70 et 80 % du blé est destiné à la consommation humaine, le reste étant destiné à l'alimentation animale et à la production de semences. Comme dans la plupart des pays en développement, la consommation par habitant de denrées essentielles diminue à mesure que les revenus augmentent. La Chine ne fait pas exception à cette règle. Les aliments à base de blé occupent une place dominante chez la plupart des gens du Nord de la Chine, mais la consommation a chuté au cours de la dernière décennie. On tenait autrefois pour acquis que le fléchissement de la consommation de blé dans le Nord de la Chine était compensé par une augmentation de la demande de produits de type occidental à base de blé dans le reste du pays. Par conséquent, on pensait que la consommation de blé devait augmenter parallèlement à la croissance démographique. Toutefois, le prix élevé du maïs observé sur la scène intérieure ces deux dernières années a entraîné l'utilisation accrue de blé pour l'alimentation animale. Parallèlement à cela, les stocks de blé ont chuté de près de 25 % depuis 1999-2000 à cause de la réduction des emblavures et des conditions climatiques peu clémentes, alors que les importations de la Chine sont demeurées relativement faibles. En fait, la consommation de blé par habitant a fléchi au cours des neuf dernières années, passant de 85 kg en 1993 à 80 kg en 2001. Dans le Nord de la Chine, on recense encore une importante population rurale à faibles revenus, dont la ration est surtout constituée de mets

CHINE : 2002-2003 PRODUCTION DE BLÉ PAR PROVINCE

	millions de tonnes
Henan	24,0
Shandong	15,0
Hebei	11,0
Anhui	6,6
Jiangsu	6,2
Sichuan	4,6
Shaanxi	3,9
Xinjiang	3,8
Gansu	3,0
Shanxi	2,0
Hubei	1,7
Mongolie-Intérieure	1,3
Heilangjiang	0,9
Autre	8,0
Total	**92,0**

Source : Centre national d'information sur les céréales et huiles (CNICH)

CANADA : EXPORTATIONS DE BLÉ VERS À LA CHINE

campagne agricole *août à juillet*	**1998 -1999**	**1999 -2000**	**2000 -2001**	**2001 -2002**	**2002 -2003p**
	.....milliers de tonnes.....				
Blé	219,5	660,6	16,5	767,1	100
Farine de blé	1,2	0,6	1,3	1,2	1,2

p : prévision d'AAC, novembre 2002
Source : Commission canadienne des grains

traditionnels à base de blé. Toutefois, la population chinoise se déplace graduellement vers les centres urbains et devient de plus en plus prospère. Dans les villes du Nord de la Chine, les gens consomment plus de viande, de produits de la mer et de légumes, de sorte que les aliments à base de blé perdent du terrain au profit du riz. En 2002-2003, la consommation intérieure de blé devrait s'établir à 106 Mt, en légère baisse par rapport à 2001-2002; il s'agirait du plus faible niveau depuis 1994-1995.

COMMERCE

Le commerce de blé de la Chine est fortement influencé par deux facteurs : le niveau des stocks et l'implantation des variétés de blé de haute qualité. De nombreux experts estiment que, malgré la chute de la production de blé et l'augmentation de l'utilisation fourragère observée ces trois dernières années, les stocks demeurent plus que suffisants pour 2002-2003. Toutefois, en dépit des améliorations au chapitre de la qualité, le blé chinois n'atteint pas la qualité du blé canadien et du blé américain de force rouge de printemps, ni celle des classes de blé à faible taux de protéines, comme le blé tendre blanc d'hiver. Or, cette qualité est requise pour combler une large part des besoins en farine des meuniers chinois.

Suite à son accession à l'OMC, en décembre 2001, la Chine a dû ouvrir un contingent tarifaire de 8,468 Mt pour le blé au cours de l'année civile 2002. Ce contingent passera à 9,05 Mt en 2003 et à 9,64 Mt en 2004. Au titre de ces engagements, le blé visé par le contingent tarifaire sera soumis à un tarif douanier de 1 %, tandis que les importations qui dépasseront le contingent seront soumises à des droits de 71 %, comme il a été annoncé le 5 mars 2002.

Les importations de blé n'ont pas augmenté considérablement depuis l'entrée en vigueur du contingent tarifaire sur le blé en mars dernier. Le blé intérieur bénéficie d'un avantage par rapport aux blé importé, en raison de la taxe sur la valeur ajoutée. Dans le cas du blé intérieur, cette taxe s'élève à 3 %, alors qu'elle s'élève à 13 % pour le blé importé. En outre, l'ampleur des stocks intérieurs de blé et l'amélioration de la qualité du blé cultivé en Chine vont contribuer à limiter les importations en 2002-2003. Au cours de cette même année, on prévoit des importations de blé de 1 Mt (1,1 Mt en 2001-2002). Ce volume s'aligne sur la moyenne quinquennale. Les exportations de blé canadien vers la Chine devraient chuter à seulement 0,1 Mt, comparativement à 0,8 Mt en 2001-2002. Cette baisse s'explique surtout par la pénurie en 2002-2003 de blé roux de printemps de l'Ouest canadien n°s 1 et 2, attribuable à son tour à l'extrême sécheresse. Ces exportations sont principalement composées de blé roux de printemps de l'Ouest canadien n°° 1 et n°° 2 à 14 % de protéines et plus. La seule autre classe de blé canadien exportée en Chine est le blé roux de printemps Canada Prairie. En 2001-2002, les autres grands fournisseurs de blé de la Chine étaient les États-Unis (0,2 Mt) et l'Australie (0,1 Mt).

La Chine exporte surtout du blé de grade fourrager, principalement en Corée du Sud. Elle en exporte de plus faibles volumes à Hong Kong, en Indonésie et aux Philippines. Le blé se vend très bon marché, car il entre en concurrence avec les gros volumes de blé exportés par l'Inde et l'Ukraine. Les exportations de blé de la Chine ont non seulement aiguisé la concurrence pour ces deux pays fournisseurs de blé, mais elles ont nui aux ventes de maïs américain, car le blé fourrager chinois se substitue au maïs dans les aliments du bétail fabriqués en Corée du sud. Les exportations de blé fourrager de la Chine entrent en concurrence directe avec le blé tendre rouge d'hiver américain et le blé fourrager canadien sur le marché des Philippines. De plus, la Chine a exporté pour la première fois depuis 1949 de petites quantités de blé meunier vers l'Asie du Sud-Est. En 2002-2003, les exportations de blé de la Chine devraient atteindre 1,5 Mt, sans changement par rapport à l'année précédente mais en hausse par rapport à la moyenne quinquennale (0,9 Mt). Depuis 2000-2001, la Chine a accédé au rang des exportateurs nets de blé.

STOCKS

À cause de la taille relativement modeste des récoltes enregistrées ces trois dernières années, on prévoit que les stocks chuteront à 170 Mt en 2002-2003, par rapport au volume record de 213 Mt enregistré en 1999-2000. La consommation intérieure totale devrait se situer près de la moyenne décennale (106 Mt), mais on s'attend à ce qu'elle surpasse la production pour la troisième année consécutive. Par conséquent, le ministère de l'Agriculture des États-Unis (USDA) prévoit que les stocks de fin de campagne chuteront à 62 Mt, en baisse de 20 % par rapport à 2001-2002. Il s'agirait du plus faible niveau depuis 1992-1993. Enfin, le rapport stocks-utilisation devrait s'établir à 58 %, contre 70 % en 2001-2002.

FARINE

Le secteur chinois de la farine a connu une forte expansion à partir du début des années 80. La capacité totale dépasse maintenant 300 Mt. La Chine compte actuellement plus de 40 000 meuneries, dont 9800 ont une capacité de production de plus de 50 t/jour, et 80 ont une capacité de production de plus de 400 t/jour. La plupart de ces meuneries sont situées dans les provinces nordiques de Shandong, de Henan et de Hebei. Dans le sud du pays, on retrouve des meuneries dans les provinces de Guandong, de Anhui et de Jiangsu. En 2002-2003, la consommation de farine devrait atteindre 90 Mt, volume similaire à la moyenne quinquennale. Comme la capacité des meuneries est excédentaire, le prix de la farine sur le marché intérieur est faible. La vive concurrence fait que la plupart des meuneries ne sont pas

BLÉ DE FORCE BLANC DE PRINTEMPS DE L'OUEST CANADIEN

La mise au point des variétés de blé de force blanc de printemps Snowbird et Kanata au Centre de recherches sur les céréales (CRC) d'Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC) à Winnipeg (Manitoba) crée une nouvelle possibilité de diversification pour l'Ouest canadien : la production d'un volume non négligeable de blé meunier blanc. La culture commerciale de la variété Snowbird devrait débuter en 2003-2004, et celle de la variété Kanata, en 2004-2005. On s'attend à ce que 150 000 acres environ soient ensemencées en Snowbird en 2002-2003.

L'attrait du blé de cette classe réside dans la coloration pâle de son enveloppe. Les meuniers pourront accroître le taux d'extraction de farine comparativement au blé roux, et ainsi accroître leurs recettes. Le deuxième attrait réside dans le fait que les produits à base de blé blanc ont une coloration moins marquée et une saveur plus subtile. Ce type de blé sera utilisé pour faire du pain, mais son principal débouché sera la fabrication de farine à nouilles orientales. La Chine pourrait devenir un marché d'exportation pour les variétés de blé de force blanc de printemps.

Un programme de sélection génétique a débuté en juillet 2002 au Centre de recherches AAC de Lethbridge. L'objectif visé est d'accroître le choix de cultures dont disposent les agriculteurs et de créer des débouchés pour le blé canadien. Ce programme se poursuit en collaboration avec d'autres programmes de sélection bien établis au CRC de Winnipeg et au Centre de recherches sur l'agriculture des prairies semi-arides à Swift Current (Saskatchewan).

CHINE : PRIX INTÉRIEURS DU BLÉ

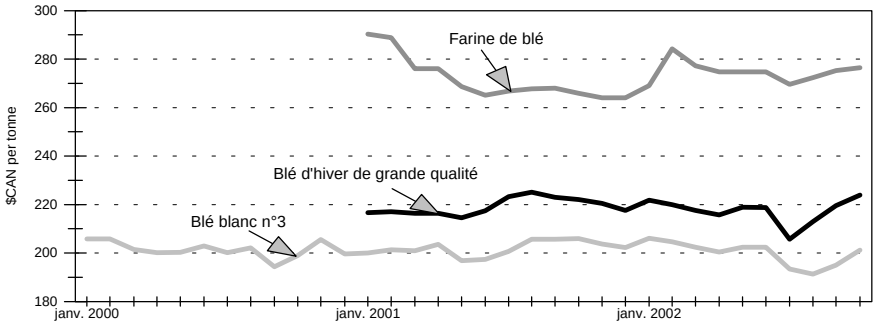

Source : Centre national d'information sur les céréales et huiles (CNICH)

particulièrement rentables. En 2002-2003, les exportations de farine canadienne en Chine devraient atteindre 1 200 tonnes, sans changement par rapport à l'année précédente. Le tarif d'importation imposé sur la farine de blé est compris dans le contingent tarifaire applicable au blé. Toutefois, le tarif en-deçà de la limite du contingent s'élève à 6 %, alors qu'au-delà de cette limite, il est fixé à 71 %.

Afin d'accroître la rentabilité de leurs opérations, les meuniers chinois souhaitent accroître le pourcentage de leur production de farine de qualité destinée à des applications spécialisées, comme la confection de pain, de gâteau et de biscuits ainsi que leur production de farine tout usage (pour les pains cuits à la vapeur, les boulettes de pâte et les nouilles). La demande de farine de qualité supérieure représente aujourd'hui environ 10 % du total, mais on s'attend à ce que chiffre augmente à plus de 50 %, à mesure que le choix de farines s'élargira.

MARCHÉS SPÉCIALISÉS

Les céréales à déjeuner importées commencent à se tailler une place sur le marché chinois. Si les débouchés sont restreints pour le moment, ils pourraient s'accroître considérablement à l'avenir. Actuellement, les acheteurs de céréales à déjeuner sont les hôtels qui accueillent des clients étrangers. Pratiquement chaque hôtel possède un restaurant où le petit déjeuner est servi sous forme de buffet comprenant des céréales à déjeuner. Toutefois, la véritable croissance dans cette filière semble se situer dans les supermarchés, où les ventes à la clientèle locale grossissent d'ores et déjà.

Les Chinois ont une préférence tant pour les céréales sucrées que pour les céréales nature, auquel cas ils y ajoutent des fruits ou des épices. Les deux principaux obstacles à la vente au détail de céréales sont le manque d'habitude des consommateurs et le prix. La création de débouchés pour les céréales à déjeuner doit comprendre la sensibilisation de la population chinoise à la consommation de ces denrées telle qu'elle est pratiquée en Amérique du Nord. En outre, les importateurs et les distributeurs chinois estiment que les céréales à déjeuner sont actuellement trop chères pour la plupart des consommateurs. Des études ont montré que les Chinois aiment consommer les céréales sous forme de grignotines, dans la boîte, et c'est peut-être à ce niveau qu'existe le plus grand potentiel. La raison en est que les Chinois préfèrent encore que les mets principaux soient préparés selon la cuisine traditionnelle, alors qu'ils sont prêts à essayer d'autres produits pour les en-cas. Les tarifs douaniers imposés sur les céréales à déjeuner importées varient entre 25 et 30 %. Comme les céréales sont des aliments transformés, elles sont soumises à une taxe sur la valeur ajoutée de 17 %. Avec l'accession de la Chine à l'OMC, on peut s'attendre à ce que les tarifs douaniers diminuent au cours des prochaines années, ce qui contribuera à faire baisser les prix de détail et à faire augmenter les exportations canadiennes de céréales à déjeuner.

PERSPECTIVES

Il est peu probable que les importations de blé de la Chine pour 2002-2003 dépassent les prévisions actuellement formulées par l'USDA, qui se situent à 1 Mt. Les stocks de blé de ce pays semblent être suffisants, car le prix du blé sur le marché intérieur demeure relativement faible. Cependant, on s'attend à ce que les exportations de blé canadien vers la Chine régressent en raison de la sécheresse dans l'Ouest canadien. La production chinoise ne parvient toujours pas à combler la demande intérieure de blé à faible et à haute teneur en protéines, mais la Chine encourage, avec un certain succès, la production de blé de haute qualité, ce qui pourrait réduire ses importations de blé. Comme les sociétés d'État contrôlent 90 % des importations du blé soumis au contingent tarifaire, il semble probable que la majorité du contingent ne sera pas comblé en 2002-2003. Toutefois, le gouvernement chinois envisage des stratégies de rationalisation dans le cadre de son engagement à réformer le marché. Au rythme actuel de réduction des stocks de blé, il est possible que les importations de blé de la Chine augmentent dès 2003-2004, et ce malgré la hausse prévue de la production de blé dans ce pays sous l'influence de la reprise des cours du blé sur le marché mondial. Les exportations de blé canadien pourraient aussi augmenter pas plus tard que 2003-2004 à mesure que la production canadienne retrouve son volume habituel après la sécheresse.

À moyen terme, la Chine va demeurer déficitaire au chapitre du blé. On ne prévoit pas que la production de blé dépasse la consommation au cours des trois à cinq prochaines années. Étant donné qu'on s'attend à un fléchissement du prix mondial du blé une fois que les principaux pays exportateurs de blé se seront remis des effets de la sécheresse, on peut envisager que les importations de blé de la Chine se situeront entre 3 et 4 Mt. Compte tenu de l'augmentation prévue des importations, le Canada est bien placé pour continuer à desservir ce marché en essor.

Pour de plus amples renseignements :

Bobby Morgan,
Analyste de marché
Téléphone :(204) 984-0680
Courriel : morganb@agr.gc.ca

© Sa Majesté du chef du Canada, 2002

Version électronique disponible à www.agr.gc.ca/mad-dam/

ISSN 1207-6228
No d'AAC 2081/F

Le Bulletin bimensuel est publié par :
la Division de l'analyse du marché,
Direction des politiques de commercialisation,
Direction générale des politiques stratégiques,
Agriculture et Agroalimentaire Canada
303, rue Main, pièce 500
Winnipeg (Manitoba) Canada R3C 3G7
Téléphone : (204) 983-8473
Télécopieur : (204) 983-5524

Directrice : Maggie Liu
Chef : Fred Oleson

Directeur de la rédaction :
Gordon MacMichael

Pour recevoir un abonnement gratuit, veuillez transmettre votre adresse électronique à bulletin@em.agr.ca.

Publié aussi en anglais sous le titre :
Bi-weekly Bulletin
ISSN 1207-621X
No d'AAC 2081/E

© Imprimé sur papier recyclé

Bien que la Division de l'analyse du marché assume l'entière responsabilité des renseignements que contient ce bulletin, elle tient à remercier de leur collaboration les organismes suivants :
Commission canadienne du blé, Direction générale de la recherche (AAC), Direction générale des services à l'industrie et aux marchés (AAC)